UN AVENIR POUR NOS ENFANTS UN TOIT POUR NOS AÎNÉ-E-S



2xOUI

LE 4 MARS 2018 AU NOUVEAU QUARTIER RIGAUD-MONTAGNE





CE QUE NOUS FAISONS POUR LA COMMUNE

Notre engagement a pour but de **rendre notre commune plus ouverte, solidaire et festive.** Le bien-être des habitant-e-s est au cœur de nos actions: veiller à de bonnes conditions de logement, s'engager pour la sécurité, favoriser l'expression des citoyen-ne-s, favoriser la mobilité douce, renforcer les services destinés à la petite enfance, animer la vie culturelle de notre commune. Pour ce faire, nous avons lancé:

- Une pétition contre la fermeture de la poste de Chêne- Bougeries
- Une pétition pour le rétablissement de l'arrêt TPG « Chêne-Bougeries »
- Une motion pour des aménagements cyclables sécurisés
- Une motion pour loger dignement les réfugié-e-s
- Une motion pour la sécurisation des arrêts de bus proches des écoles

- Une pétition pour une bibliothèque municipale aux Trois-Chêne
- Une motion pour l'enseignement des premiers secours
- Des actions contre les licenciements de masse sur le chantier du CEVA
- une motion pour une étude sur la mobilité communale

Et ce n'est pas fini...

Vos élu-e-s Alternatives pour Chêne-Bougeries au Conseil municipal:

Marion SOBANEK (PS)
Pierre-Yves FAVARGER (PS)
Anne-Marie NICOLAS (PS)
Catherine ARMAND (PRG)





VOTATIONS COMMUNALES LE 4 MARS 2018

Lutter contre la crise du logement

Genève souffre d'une forte pénurie de logements pour sa population. Face à ce problème, des solutions doivent impérativement être trouvées. Depuis longtemps, nous avons demandé au Conseil administratif d'acheter des terrains constructibles pour pouvoir maîtriser le développement de notre commune. Pourtant, il a refusé d'agir, et permis de ce fait la multiplication de zones villas sur-densifiées, sans prévoir tous les équipements publics nécessaires (activités de quartier, espaces culturels, lieux de rencontre...).

Un projet qui va dans la bonne direction

Voté par une forte majorité du Conseil municipal de la commune, le projet qui nous est proposé est cette fois-ci orienté vers les besoins de la population, et porte l'espoir de voir un développement maîtrisé de Chêne-Bougeries, tout en luttant contre la crise du logement. Suite à une demande de référendum, les habitant-e-s de la commune seront appelé-e-s à se prononcer sur la décision prise par le Conseil municipal.

De nombreux avantages

Il aurait été difficile d'obtenir un meilleur projet, vu le contexte et les majorités politiques actuelles. **Mixité sociale:** des parts égales de logements en loyer libre, sociaux et en propriété par étages, bien mieux que dans d'autres projets. **Besoins de la population:** des locaux pour

pour les habitant-e-s de la commune. **Espaces verts:** les immeubles ne dépasseront pas en taille les arbres qui les entourent, et seulement un tiers du terrain sera construit; on bétonne peu et la nature est préservée. **Mobilité : un phomin piéton et evoliete quivert**

les activités communales, un immeuble réservé

aux aîné-e-s, et une priorité dans l'attribution

et seulement un tiers du terrain sera construit; on bétonne peu et la nature est préservée. **Mobilité:** un chemin piéton et cycliste ouvert au public, des parkings souterrains suffisants et de nouvelles lignes de transports publics (le CEVA et les bus TOSA).

Des alternatives inquiétantes

Si la modification de zone est refusée, le risque est soit de voir une nouvelle zone villas sans activités de quartier ni équipements suffisants, soit que le canton impose un déclassement en zone de développement 3 (très grands immeubles), une solution inadaptée aux infrastructures actuelles de notre commune. Le projet qui nous est proposé est bien plus adéquat. Les référendaires proposent une ferme urbaine. L'idée est séduisante, mais réserver l'équivalent de plus de 4,5 terrains de football pour une ferme urbaine, alors que nous n'arrivons pas à loger nos enfants et que les majorités politiques actuelles y sont hostiles, est irréaliste.

Ce projet permet de loger la population en préservant la cohésion sociale et les espaces verts. C'est pourquoi nous vous invitons à voter 2x OUI le 4 mars prochain!

Un seul projet, deux textes à voter

Le terrain qui accueillera le nouveau quartier est actuellement en zone villas. Pour que les futurs logements soient accompagnés des équipements publics nécessaires (écoles, routes, etc.), il est très important d'accepter la **modification de la zone** villas en zone de développement 4a (zone village). Un refus de ce texte aurait des conséquences très problématiques.

Le second texte contient le projet lui-même (ce qui va être construit: immeubles, parkings, aménagements routiers, espaces verts, etc.) sous la forme d'un plan localisé de quartier.

VOTER 2xOUI LE 4 MARS PROCHAIN, C'EST:

Lutter contre la crise en permettant la construction de **268 logements adaptés** aux besoins de la population: des appartements réservés aux personnes âgées, des espaces pour les activités de quartier, et une priorité dans l'attribution pour les habitant-e-s de Chêne-Bougeries.

dans l'attribution pour les habitant-e-s
de Chêne-Bougeries.

terrain, et en prévoyant
des immeubles dont
la hauteur ne dépasse
pas celle des arbres
environnants.

Permettre un développement maîtrisé
de la commune par un déclassement
en zone de développement 4a, ce
qui garantit les équipements publics
nécessaires, en particulier sur le plan

terrain, et en prévoyant
des immeubles dont
la hauteur ne dépasse
pas celle des arbres
environnants.

Choisir le meilleur scénario
disponible, évitant ainsi tant une

Préserver la cohésion sociale par la mixité sociale:
la répartition en parts égales de logements en loyer libre, sociaux et de propriétés par étages est meilleure que dans

bien d'autres projets.

de la mobilité: voie piétonne et cyclable,

parkings souterrains en suffisance et

nouvelles liaisons avec les transports

publics.

Choisir le meilleur scénario disponible, évitant ainsi tant une nouvelle zone villas sur-densifiée et dépourvue des équipements nécessaires, qu'une zone de développement 3 impliquant des immeubles de grands gabarits inadaptés aux infrastructures

actuelles de la commune.

Sauvegarder les

espaces verts en ne

construisant que sur

un tiers de la surface du

LE 4 MARS 2018
AU NOUVEAU QUARTIER
RIGAUD-MONTAGNE



